

[APPRENTISSAGE] Apprenti(e) Maître d'hôtel (H/F/X) .

Accor Group

MISSIONS

Description de l'entreprise

Créateur d'événements, Saintclair revisite depuis quarante ans les codes de la gastronomie.

Chez Saintclair, la cuisine est un jeu d'équilibre :

- Simple et toujours inattendue ;
- Astucieuse et toujours généreuse ;

Les recettes sont épurées, vraies et regorgent d'idées. Elles repoussent les frontières du classique sans jamais trahir le goût.

Chez Saintclair, nous croyons qu'une cuisine d'exception peut aussi être légère et joyeuse.

Saintclair, la simplicité dans toute sa grandeur.

Description du poste

Nous sommes à la recherche d'un(e) alternant(e) souhaitant se former au métier de Maître d'Hôtel pour la rentrée de septembre 2026 au sein de la Maison Saintclair

À ce poste, vos principales **missions** seront les suivantes :

- Participer à la mise en place des événements ;
- Accueillir les clients ;
- Accompagner les clients à leur table ;
- Prendre les commandes des clients au moment venu ;
- Servir les clients ;
- Préparer les tables, les dresser (couverts, vaisselle) ;
- Veiller au bon déroulement du service et assurer la satisfaction de notre clientèle ;
- Créer un lien avec l'équipe restauration et être coordonné avec la cuisine ;
- Respect du tri, réduction du gaspillage, économie d'eau et d'énergie.

Qualifications

Votre profil :

- Bonne élocution ;
- Ponctualité ;
- Présentation impeccable ;
- Courtoisie ;
- Serviable ;
- Esprit d'équipe ;
- Rigoureux ;
- Implication.

Vous intégrez à la rentrée une école hôtelière en alternance et vous cherchez à intégrer une entreprise dynamique, formatrice et porteuse de valeurs fortes ? Vous êtes intéressé(e) par les métiers de la restauration et notamment le service en salle, l'accueil client ? Vous avez une bonne gestion du stress et vous aimez bouger et être actif ? Alors ce poste est

fait pour vous !

CCN : Hôtels, Cafés, Restaurants (HCR 1979)

Rémunération : selon grille d'alternance

Informations supplémentaires

Nos avantages :

- Cantines d'entreprise
- Mutuelle avantageuse et prise en charge par l'employeur à hauteur de 60%
- Participation aux frais de transport en commun : Prise en charge par l'employeur à hauteur de 80% OU Forfait Mobilité Durable de 175 € nets / an (versé en une seule fois)
- Remise sur la carte sucrée et salée de Potel et Chabot
- CSE
- Avantages sociaux All Heartists® (Accor et ses plus de 80 partenaires internationaux)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Synthèse de l'annonce

Annonceur

Accor Group

Type de contrat

Apprentissage, professionnalisation, CUI...

Salaires

Cf. texte de l'annonce

Télétravail

En présentiel

Lieu de travail

Paris

Informations de publication

Publication sur Emplois-Espaces depuis le 5 mai 2026

Référence sur Emplois-Espaces : Emplois-Espaces / n°70776